



Bertrand GOY présente

UN MARSOUIN AU CONGO

LIEUTENANT CLÉMENT



ÉDITIONS PIERRE DE TAILLAC

Marsouin : n. m. 1. Mammifère cétacé odontocète dont une espèce commune dans l'Atlantique Nord se rencontre souvent dans le sillage des navires.
2. Argot des militaires : Soldat de l'infanterie de marine¹.

Dictionnaire encyclopédique Hachette

1. Nom donné à l'origine aux troupes d'infanterie de marine par les marins des bâtiments sur lesquels elles étaient embarquées, en référence aux cétacés qui suivent les navires. Le terme « bigor » désigne les soldats d'artillerie de marine armant les bâtiments de guerre, accrochés aux rivages comme les bigorneaux aux rochers.

NOTE DE L'ÉDITEUR

L'exceptionnel témoignage du lieutenant Clément a failli ne jamais être publié. Il a été sauvé d'une destruction probable par Monique Fayasson, qui a trouvé ce manuscrit, à même le sol, dans un vide-grenier par un jour de pluie des années 1980. Qu'elle soit ici remerciée d'avoir préservé un document aussi étonnant.

Nous avons fait le choix de reproduire *in extenso* le récit fait par le lieutenant Clément de son séjour au Congo. Aucune coupe n'a été faite. La seule partie du manuscrit qui ne figure pas dans les pages qui suivent est un second texte de Clément, indépendant du premier, qui porte sur son séjour au Soudan (1905-1907). Ce récit, moins intéressant, ne fait que quelques pages et il est inachevé : il s'arrête au milieu d'une phrase comme si Clément avait été brusquement interrompu et n'avait plus jamais souhaité se replonger dans ses mémoires, bien qu'il ait vécu encore plus de trente ans.

Nous n'avons apporté aucune correction au texte et nous avons conservé la graphie des noms en usage à l'époque. Le manuscrit est tel qu'il a été écrit, et remarquablement bien écrit – le lecteur en jugera – par cet officier, sorti du rang, qui a rejoint l'armée à 19 ans. Il est tel que nous l'avons découvert, il y a quelques mois, tel que Clément l'a jeté sur le papier, il y a un siècle, à Madagascar.

Bertrand GOY
présente

UN MARSOUIN AU CONGO

LIEUTENANT CLÉMENT





Carte de la région d'Ouesso, in Claude Robineau, « Contribution à l'histoire du Congo : la domination européenne et l'exemple de Souanké (1900-1960) », Cahiers d'études africaines, 1967, vol. 7, n° 26, pp. 300-344.

EN d'autres circonstances, Fernand Clément aurait été un homme ordinaire... mais en 1902, « au cœur des ténèbres » africaines, rien n'est ordinaire. La hiérarchie militaire, avec une impénétrable logique, confie à cet officier tout juste sorti du rang la responsabilité d'un territoire isolé du Congo, grand comme deux ou trois de nos départements. Si l'on s'en était tenu à la règle, le sous-lieutenant Clément fraîchement affecté au Régiment indigène du Congo aurait dû, au mieux, exercer son autorité sur une vingtaine de tirailleurs, au sein d'une unité bien encadrée.

En ce début de siècle, rejoindre son poste dans le Nord de la nouvelle colonie, à Ouesso, dans la Basse-Sangha, est déjà une aventure. Grande est sa désillusion en découvrant la capitale, Brazzaville, d'une nudité désolante malgré son pont Alexandre-III, « trois poutres branlantes jetées au travers d'un ravin ». Ce premier contact avec la réalité de la colonie augure mal de la suite de son voyage. En caboteur sur le fleuve Congo et la rivière Sangha, à pied ou en *tipoi* (chaise à porteurs) pour le reste du parcours de plus de 1 000 km, il parvient enfin à Ouesso où la situation n'est guère encourageante. Cet « avant-poste du progrès », loin d'être une calme villégiature provinciale, a fait l'objet d'une attaque au début de l'année et deux Européens des factoreries avoisinantes ont été tués. Pour rendre les choses un peu plus difficiles, le commissaire général de la colonie, M. Godret, a récemment institué l'impôt indigène en Basse-Sangha, déclenchant la compréhensible hostilité des populations locales.

En 1899, avec une inconséquence coupable, le gouvernement colonial avait mis les destinées de l'immense territoire entre les mains de 40 concessions privées avides de s'en partager les richesses. Le témoignage lucide, quoique désabusé, de Clément apporte un éclairage inédit sur une période très controversée de notre histoire coloniale dont il est lui-même partie prenante. Tous les ingrédients d'un « roman exotique » s'y trouvent réunis : l'administrateur corrompu, le forestier cupide et le sergent cynique mais fidèle participent à l'intrigue. Clément nous conte leurs turpitudes entre deux opérations de police et une chasse à l'éléphant.

Au pouvoir du militaire s'opposent deux forces parfois antagonistes mais toujours prêtes à s'allier contre lui dans une union de circonstance : l'administration représentant le gouvernement colonial et l'une des 40 concessions, la Compagnie de la N'Goko-Sangha. Sur plus de 3 millions d'hectares, cette dernière exerce en fait un pouvoir quasi régalien sur les terres, la faune et les êtres humains, épuisant les uns et les autres en allant au plus facile : elle achète caoutchouc et ivoire, vend armes et munitions. La position de l'officier est intenable entre les exigences des concessionnaires, l'attitude ambiguë de l'administrateur, prompt à le réquisitionner pour d'obscures et aventureuses missions, et les rébellions justifiées des indigènes. Pourtant son uniforme n'est pas trop grand pour lui, tout au plus un peu négligé, seule la discipline allemande exigeant en toute circonstance une tenue impeccable. Les Allemands d'ailleurs ne sont pas la moindre de ses préoccupations. Tout proches, au Kamerun (Cameroun), à quelques kilomètres d'Ouessou, leurs incursions de l'autre côté de frontières tracées à la hache déclenchent des protestations hystériques de la N'Goko-Sangha. Clément, à l'instar de ses modèles,

Brazza et son sergent Malamine, met un point d'honneur à brandir le drapeau bleu blanc rouge partout où le moindre coin de France éternelle est menacé. Quoique le territoire revendiqué par la N'Goko-Sangha ait autant de réalité pour la presse et l'opposition métropolitaine que le *Donogoo Tonka* de Jules Romains, les demandes de réparation de la Compagnie n'en suscitent pas moins des débats houleux à la Chambre et menacent les bonnes relations franco-allemandes. *Le Figaro* du 4 juillet 1911 relève à propos de l'affaire que « M. Jaurès a trouvé une très poétique métaphore pour expliquer les abus qu'on a signalés » : « Les colonies sont loin de nous par la distance et par les mœurs. Elles sont comme les montagnes éloignées qu'on n'aperçoit qu'à certaines heures et qui sont habituellement noyées dans la brume. »

Submergé par le monde violent qui l'entoure, l'homme blanc perd facilement ses repères. Entre forêts denses et marécages, menacé par la fièvre bilieuse et l'abus d'absinthe, attaqué par les anophèles et la mouche tsé-tsé, livré seul aux intrigues mesquines de ses compatriotes, il devient vite un personnage à la Conrad, entre folie mégalomane et perte complète de ses valeurs morales. Certains n'y ont pas résisté : peu d'années auparavant, malgré le mur du silence autour de la « Grande Muette », la France a eu connaissance de la chevauchée sanglante des officiers Voulet et Chanoine² en route vers le Tchad ; on commence à s'interroger

2. La mission Afrique centrale-Tchad dite Voulet-Chanoine marque un des épisodes les plus sanglants de la colonisation. En janvier 1899, les capitaines Paul Voulet et Julien Chanoine, après la conquête du royaume Mossi, devaient faire la jonction avec deux autres colonnes, celles de Foureau-Lamy et de Gentil, respectivement parties d'Algérie et du Congo en direction du Tchad, dernier objectif de la pénétration française en Afrique centrale. La progression des deux capitaines est jalonnée par de nombreux massacres de populations et par le meurtre du colonel Klobb envoyé à leur

sur les agissements coupables de certains coloniaux vis-à-vis des populations indigènes. Cette inquiétude entraîne d'ailleurs en 1905 l'envoi d'une mission dirigée par Brazza lui-même, dont les conclusions sont atterrantes mais escamotées suite à la mort du grand explorateur sur le chemin du retour. Les territoires de la Sangha et de l'Oubangui-Chari ne sont pas épargnés, Clément fait lui-même référence aux administrateurs Gaud et Toqué, condamnés pour avoir fait exploser à la dynamite « avec des raffinements obscènes » un prisonnier incarcéré pour les motifs les plus vagues³.

Même si des condamnations sont prononcées, la situation perdure, dénoncée à maintes occasions par la suite. Louis Destouches, alias Louis-Ferdinand Céline, lui-même gérant de plantation à la Compagnie forestière Sangha-Oubangui de 1916 à 1917, décrit sa glauque expérience de la « Compagnie Pordurière du Petit Congo » dans *Voyage au bout de la nuit*. André Gide, en d'autres termes, s'émeut des conditions misérables imposées aux indigènes dans son *Voyage au Congo* de 1925. Dans ces conditions extrêmes où l'on peut régner en maître incontesté sur les personnes et les choses, il est dur de conserver un semblant de dignité humaine ; Clément y parvient vaille que vaille, avec sa propre éthique nourrie de discipline militaire et de convictions personnelles, même s'il est parfois difficile de le suivre dans ses contradictions quand il achète

rencontre pour arrêter le carnage. Les deux officiers finiront peu après tués par leurs tirailleurs. D'abord dénoncé dans la presse, le scandale sera étouffé grâce au père du capitaine Chanoine, général et ancien ministre de la Guerre. On portera au compte de la démence le comportement des deux hommes.

3. Voir p.25. In Jean Martin, *Savorgnan de Brazza*, Paris, Les Indes Savantes, 2005, p. 190.

deux femmes pour un kilo de sel chacune mais assomme un de ses tirailleurs sur le point d'en violer une autre dans un village rebelle.

L'officier sort de l'anonymat peu après avoir été promu, le 1^{er} avril 1903 : « Le lieutenant Clément, dans une tournée exécutée du 29 février au 18 avril 1904 avec 22 tirailleurs, surprit le village de Mékako et l'enleva ; puis, se dirigeant vers les autres villages dissidents au prix de fatigues sérieuses, il parvint à ramener les indigènes à résipiscence⁴. » Il est dans son rôle ; il prend une autre dimension quand il n'hésite pas à rompre son devoir de réserve en révélant les violences sadiques de l'administrateur Dupont ou lorsqu'il s'attaque avec courage et un certain discernement à l'une des icônes de la colonisation, le gouverneur Émile Gentil. Clément poursuit sa carrière africaine dans le havre de paix que représente pour lui son affectation à Nioro du Sahel. Quand on connaît cette localité de l'actuel Mali où la température descend rarement au-dessous de 40 °C, on peut juger du calvaire qu'a dû souffrir le militaire endurci dans l'humidité poisseuse d'Ouessou. Clément vivra d'autres aventures à Madagascar et en Côte d'Ivoire avant que sa conduite exemplaire dans les tranchées de la Grande Guerre ne le renvoie à la vie civile, malade et inapte au service actif. Le capitaine à la retraite terminera ses jours là où il les avait commencés, dans un petit village de la Loire aussi anonyme et ordinaire que lui. Le lecteur pourra juger lui-même si le lieutenant Fernand Clément, officier oublié, sans visage ni sépulture, n'était pas, somme toute, un honnête homme.

4. Maurice Eugène Denis et René André Marie Viraud, *Histoire militaire des colonies, pays de protectorat et pays sous mandat. Histoire militaire de l'Afrique Équatoriale française*, Paris, Service géographique de l'armée, 1931, p. 131.

Fernand Clément, un marsouin au Congo

Né à Saint-Martin-d'Estreaux, canton de La Pacaudière, dans le département de la Loire, le 6 février 1871, Clément est un homme aux yeux bleus, de taille relativement haute pour l'époque (1,73 m), doté « d'un front ordinaire, d'une bouche moyenne et d'un nez moyen ». Il commence sa carrière militaire en héritant du n° 45 au tirage au sort de son canton sur la liste de recrutement de Roanne. Il effectue son service à 19 ans au 52^e régiment d'infanterie de ligne comme soldat de 2^e classe.

Après être passé dans la réserve, en octobre 1895, il s'engage dans l'infanterie de marine où il gravit les échelons jusqu'au grade de sergent. Il servira deux ans en Cochinchine au régiment de tirailleurs annamites. En avril 1900, il est accepté à l'École militaire d'infanterie de Saint-Maixent, dont il sort sous-lieutenant au 5^e régiment d'infanterie de marine le 1^{er} avril 1901. Son affectation au Bataillon du Congo débute le 1^{er} août 1902 et s'achève en septembre 1904.

Versé au 8^e régiment d'infanterie coloniale à son retour, il est ensuite affecté de 1905 à 1907 à la 13^e compagnie du 2^e régiment de tirailleurs sénégalais et sert à Nioussou du Sahel. À son retour, il demande un congé de trois ans sans solde pour partir rejoindre son père immigré à Porto Rico. Il y renonce toutefois et est réintégré dans le 2^e régiment d'infanterie coloniale basé à Ouessant. En septembre 1908, il est nommé lieutenant de 1^{re} classe, est affecté au 3^e malgache et embarque à Marseille en juillet 1909 pour un séjour de dix-huit mois sur la Grande Île. C'est à Diégo-Suarez, garnison du nord-ouest de l'île, qu'il écrit son récit. Il y est chargé du ravitaillement des unités. Les années précédant la

Grande Guerre se passeront au 8^e d'infanterie coloniale à Toulon où il est encore chargé des approvisionnements. En octobre 1913, il repart pour la Côte d'Ivoire au 3^e sénégalais où il est affecté à la 2^e des 11 compagnies le constituant. Il est chef de section d'abord au poste de Man rattaché depuis peu au Cercle administratif de Touba, puis à Duékoué. À cette époque, l'ensemble de la colonie a été pacifié, mais le Cercle du Haut-Cavally dont dépend Duékoué est le seul à ne pas être passé sous contrôle civil et reste une région militaire. Depuis le début de la décennie, le gouverneur Angoulvant, partisan de la manière forte, a mis à la raison les multiples rébellions qui ont agité le pays en envoyant ses colonnes partout où il le jugeait nécessaire. Bien que quelques opérations de police sporadiques soient encore menées, le lieutenant Clément ne semble pas être engagé au-delà de son rôle de commandant de poste. Il est nommé capitaine à l'ancienneté en mars 1914 et le 11 juillet 1914 est promu au rang de chevalier de la Légion d'honneur. À sa demande, il est rapatrié en France au 6^e colonial pour venir se battre sur le front en septembre 1916. Il y mène une guerre exemplaire, en particulier devant Verdun en octobre 1917. Deux citations lui rendent justice :

– le 6 juin 1917, à l'ordre du 2^e corps d'armée, « commandant d'une compagnie de 1^{re} ligne au cours des journées du 16, 17 et 18 avril 1917, a conduit ses hommes à l'assaut des positions ennemies avec sang-froid. A judicieusement organisé les tranchées conquises qu'il a su garder malgré plusieurs contre-attaques »;

– le 26 octobre 1917, à l'ordre de la division (15^e division d'infanterie coloniale Général Guérin), « s'est bravement élancé avec une fraction de sa compagnie à la contre-attaque d'une tranchée

envahie par l'ennemi enflammant le courage des hommes par son exemple et malgré un bombardement d'une extrême violence ».

Évacué pour cause de congestion pulmonaire double au cours des opérations militaires, il passe près d'une année à l'hôpital et en convalescence, au terme de laquelle il est déclaré inapte définitif aux armées. Il fait valoir ses droits à la retraite pour ancienneté de services en mars 1919 et se retire à Saint-Martin-d'Estreaux, où il mourra en mai 1945. Nulle trace de la tombe de Clément au cimetière de cette petite bourgade de la Loire, frontalière de l'Allier, à mi-distance entre Vichy et Roanne. Ce village est à l'image du capitaine retraité : normal... avec son église, son café et sa mairie sur la place. La seule particularité de Saint-Martin est son monument aux morts pacifiste, l'un des trois de cette sorte en France. Après la Grande Guerre, le maire y fit graver entre autres les inscriptions : « *Si vis pacem para pacem*⁵ » et « Maudite soit la guerre. Et ses auteurs ! » Nul doute que Clément, courageux poilu de retour au pays, désormais inapte au service actif pour séjour prolongé dans les tranchées, n'ait eu son mot à dire... mais lequel ?

5. « Si tu veux la paix, prépare la paix », par opposition à l'adage latin « *Si vis pacem para bellum* », « Si tu veux la paix, prépare la guerre » (voir illustration 19).

Brève histoire de la colonisation du Congo avant l'arrivée de Clément

Les Portugais, familiers des côtes occidentales de l'Afrique dès le xv^e siècle, furent les premiers à mouiller près de l'estuaire de l'Ogooué, au cap Lopez au Gabon. Trois cent cinquante ans plus tard, le capitaine de vaisseau Bouët-Willaumez, futur amiral et gouverneur du Sénégal, signe un premier traité avec le roi Denis en 1839 puis, sur l'autre rive du Gabon, avec le roi Louis, avant d'y fonder, en 1849, la capitale Libreville. Dès ce moment, quelques explorateurs téméraires entreprennent de découvrir l'arrière-pays. L'anthropologue Paul du Chaillu fait connaître au monde pygmées et gorilles de la forêt gabonaise, puis, en 1872, l'expédition du naturaliste Alfred Marche et du marquis de Compiègne sur l'Ogooué à la découverte des Pahouins enflamme l'imagination d'un jeune Italien originaire du Frioul, Pierre Savorgnan de Brazza⁶.

6. Le nom de Pierre Savorgnan de Brazza est lié de manière indéfectible à l'aventure française au Congo. Né à Rome le 25 janvier 1852 d'une ancienne famille du Frioul, le jeune Brazza, pensionnaire à Paris, intègre l'École navale de Brest à 14 ans par faveur spéciale du ministre de la Marine. Une nouvelle intervention en haut lieu lui permet d'embarquer comme aspirant de 2^e classe sur un bâtiment de la marine impériale en 1870. En 1872, alors que son navire *La Vénus* vient mouiller devant Libreville, il rencontre les explorateurs Alfred Marche et Louis de Compiègne, dont les récits susciteront la passion africaine du jeune marin et scelleront son destin. Sa détermination convaincra le ministre de la Marine de lui confier sa première mission au Gabon et au Congo en 1875. C'est durant son deuxième voyage à partir de 1879 qu'il établira la souveraineté de la France sur la rive ouest du Congo. Après avoir été nommé commissaire de la République dans l'Ouest africain en 1883, puis commissaire général du gouvernement au Congo en 1886, Brazza reprend ses explorations jusqu'en 1896, date où il est définitivement rappelé en France. Il ne reverra l'Afrique qu'en 1905 pour sa dernière mission – d'inspection (voir page 29) –, à l'issue de laquelle il trouvera la mort.

« Quel sort m'était réservé ? La forêt à conquérir ou la mortelle immobilité dans un poste perdu. Ce qu'il faut au soldat colonial, c'est l'espace, l'inconnu à pénétrer, malgré ou plutôt à cause de ce charme puissant du danger... »

Récit inédit de la conquête de l'Afrique, *Un marsouin au Congo* est le témoignage étonnant – entre journal de marche et roman d'aventures – d'un lieutenant en poste dans la forêt congolaise (1902-1904). Observant de l'intérieur la colonisation, ce soldat livre son expérience sans rien en occulter : le voyage périlleux, le charme de l'Afrique, l'ivresse de la toute-puissance de l'officier dans la brousse, les expéditions militaires contre les villages non encore « soumis », les atrocités dont il est témoin, l'ambition de ses supérieurs, et après ces deux années : la tristesse de quitter un continent si séduisant pour une Europe qui lui paraît dorénavant bien terne...